



LE TRAIT d'UNION 974



ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION

SPÉCIAL REMISE DES DÉCORATIONS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Discours d'ouverture de Madame La PRÉSIDENTE



Christiane ANDRÉ

Je vous remercie d'avoir accepté de participer à la manifestation à laquelle notre association tient le plus, la Remise des décorations des Palmes Académiques. C'est un grand honneur pour nous et un immense plaisir de vous accueillir, dans un établissement dont le nom glorieux fait référence à l'une des plus belles pages de la littérature française et je remercie Monsieur le Proviseur Merlo, de nous avoir permis de nous installer, pour une après-midi, dans ces salles, traditionnellement occupées par ses classes préparatoires.

Par la grâce d'une cérémonie, nous allons nous éloigner pour un temps du désastre de ces derniers jours, de l'image de ces mères qui ont perdu leur enfant, de ces jeunes qui ont perdu leur frère, leur sœur, leur ami... Ils ont voulu les atteindre, ils ont voulu nous atteindre dans notre aptitude à faire d'un repas ensemble, d'un concert ensemble, un moment de bonheur. Ils ont voulu atteindre en nous l'esprit de fête, si vivace chez nous Français, et nous enlever la quiétude, la douceur du soir, l'amour de la vie... Ils ont décidé d'ébranler nos valeurs, ils ont semé le chaos, la terreur... et nous ont laissés pleins d'angoisse et de peine. Sidérés. Ici à La Réunion, nous avons été glacés d'effroi et désorientés, accrochés aux médias, guettant les informations et les sonneries du téléphone. La vie a repris. La colère aussi. Ils n'auront pas raison de nous. A chacun sa riposte, à chacun sa résilience et son cri de liberté. Mais certains, joyeux, jeunes, enracinés dans la vie, l'amitié et le bonheur, ont été fauchés, laissés pour compte dans ce combat inégal.

Notre cérémonie ne peut commencer sans une pensée pour ces victimes – un certain nombre d'entre elles, étaient du reste de la même famille professionnelle que nous - sans une pensée pour elles et leurs familles endeuillées. C'est pourquoi, je vous demanderai tout d'abord de marquer, avec nous, une minute de silence, pendant laquelle nous penserons aussi à notre ami Norbert Hoarau, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, qui nous a quittés cette année

Nous nous sauverons par ces qualités qui nous sont propres et que l'on nous reproche : l'expression de la joie, des joies du quotidien, de la solidarité, tout ce qui est à l'œuvre ici ce soir, dans ce moment de célébration : il met à l'honneur, et nous sommes tous fiers d'eux, ceux qui ont mérité de l'institution, fait grandir leurs élèves, formé les professeurs, dirigé leur école, leur collège, leur lycée, fait de leur service ou de leur espace professionnel un lieu d'apprentissage des connaissances et un lieu d'apprentissage de la vie.

Tout à l'heure seront promues au grade de Commandeur, avec Jean-Louis Forestier, deux femmes qui illustrent mon propos, deux femmes qui ont toujours œuvré pour les jeunes.

-Céline Boyer, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseillère Pédagogique, à présent retraitée.

L'enfance de Madame Boyer se passe à Cilaos. Elle a gardé de la dure terre du cirque, la persévérance, la volonté de réussir et l'amour des autres auxquels elle s'est dévouée toute sa vie.

-Solange Le Buffe, née à Fougères, en Bretagne, est arrivée dans notre académie il y a 5 ans et y a apporté ses compétences d'Inspecteur d'Economie-Gestion ayant déjà été en responsabilité dans l'Académie de Rennes.

.../...

.../...

Ce sont deux femmes de passions. Elles vont s'adresser à vous dans un instant ...

... En préalable aux discours de M. le Recteur et de M. le Préfet, je voudrais vous donner, Mesdames et Messieurs les Récipiendaires, quelques précisions sur les « Palmes Académiques ».

Elles ont été constituées sous cette dénomination par Napoléon 1^{er} pour honorer les membres de l'Université et remontent à 1808. Les modalités de leur attribution ont été étendues en 1866 à des personnes enseignantes ayant rendu d'éminents services à l'éducation. Le décret du 4 octobre 1955 a institué « l'Ordre des Palmes Académiques, comportant les Grades de Chevalier, d'Officier et de Commandeur.

Quant à notre association, l'AMOPA.....elle existe depuis 1968. Elle est la première association culturelle de France.

Chevalier, Officier, Commandeur ? Les Palmes Académiques seraient-elles une Confrérie, un ordre de Chevalerie? en quelque sorte, laïque ... L'attribution de cette distinction honorifique républicaine est un signe de reconnaissance publique de vos mérites.

C'est ce que Monsieur le Recteur et Monsieur le Préfet vont mettre en exergue, mieux que moi...



Discours de Monsieur le RECTEUR

Monsieur le Préfet,
Mme la Présidente
Mesdames et Messieurs
Chers collègues

C'est ce soir un très grand plaisir pour moi d'être parmi vous pour remettre les insignes des palmes académiques aux collègues de notre académie, femmes et hommes de terrain et de mérite, venus des quatre coins de l'académie, entourés de leur famille et de leurs amis.

Vous êtes 28 récipiendaires présents sur les 33 personnels distingués pour l'année 2015, dont 15 femmes et 18 hommes. Dans quelques instants, vous serez officiellement promu ou entrés dans celle que l'on surnomme la « Légion violette », l'un des rares ordres spécialisés créé par le décret de 1955 instituant l'Ordre des Palmes académiques. Cette appellation familière vaut preuve symbolique s'il en est, de l'importance de l'école, de l'éducation, de la formation et de la recherche dans notre pays.

Depuis notre dernière cérémonie de remise des insignes, une année est passée : une année tristement ponctuée par 2 attentats barbares et sanglants, l'un en Janvier, le dernier il y a 3 semaines, ce sinistre vendredi 13 Novembre. Une violence inqualifiable et inhumaine a fauché des hommes et des femmes en pleine activité, en pleine dégustation de moments de vie. D'abord, c'est la liberté d'expression qui a été ciblée avec les attentats contre Charlie Hebdo, en janvier, puis en ce vendredi noir et dramatique, c'est le vivre-ensemble dans un pays où se distraire, écouter de la musique avec des amis, boire un verre et partager un bon repas en terrasse d'un restaurant sont des expressions individuelles de la liberté.

Après ces événements dramatiques qui ont semé effroi et incompréhension, je pense à Victor Hugo qui écrivait "L'homme a un tyran, l'ignorance (...) et il poursuivait par "les maitres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines." Lutter contre l'ignorance, mais aussi contre les endoctrinements orchestrés par des propagandes, lutter contre toutes les violences, tout en proposant à chaque enfant un cadre structurant et sécurisant, voilà quels sont les enjeux majeurs de l'Ecole et voilà ce à quoi vous avez contribué d'une manière ou d'une autre.

Car aujourd'hui, Mesdames, messieurs, chers collègues, j'ai conscience d'honorer des femmes et des hommes qui apportent chaque jour leur savoir-faire et savoir-être pour mettre en œuvre les valeurs de la République au sein de notre système éducatif, quel que soit l'espace professionnel qu'ils occupent, mais toujours avec une volonté d'excellence et le sens de l'intérêt général.

.../...

Discours de Monsieur le PRÉFET

Monsieur le Recteur,
Madame la Présidente de l'Association des
membres de l'Ordre des Palmes Académiques,
Monsieur le Proviseur,
Mesdames et Messieurs les récipiendaires,
Mesdames et Messieurs,



Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir pour la remise des palmes académiques, qui sont le témoignage de la gratitude de la République pour ceux qui ont œuvré pour la promotion de l'enseignement, de l'éducation et des lettres au sens large.

Lorsque le Général de Gaulle a créé l'ordre national du mérite, il y a exactement 52 ans, il entendait que cette distinction se substitue à l'ensemble des médailles attribuées par les différents ministères, pour récompenser de manière uniforme les services distingués. En raison de son ancienneté et surtout de son prestige, l'ordre des palmes académiques a conservé son autonomie dans ce système de distinctions nationales.

En raison aussi, j'en suis persuadé, du caractère unique que constitue, de tous les métiers, celui d'enseigner. La tâche que vous avez choisie d'exercer, celle de transmettre le savoir, est en effet l'une des plus nobles qui soit. Vous contribuez à former les jeunes en les armant intellectuellement pour leur permettre de devenir des acteurs de la vie de la cité, vous leur dispensez les savoirs professionnels indispensables pour obtenir un emploi et vous leur transmettez le goût pour notre culture.

Cette double mission, d'enseignement et plus généralement de transmission du savoir, revêt une importance toute particulière dans le contexte que nous connaissons. Cette année 2015 a en effet été marquée au fer rouge par de tragiques attentas terroristes contre notre pays. Vous avez, mesdames et messieurs les professeurs, les enseignants, les membres de la communauté scolaire et éducative, un rôle-clé à jouer dans la transmission des valeurs qui nous unissent. Ces valeurs puissantes qui sont attaquées et que nous devons défendre collectivement. Ces valeurs qui font que nous sommes français, et donc liés par un pacte, celui de nos institutions républicaines. Ces valeurs dont nous sommes fiers et dont nous devons transmettre la fierté à nos jeunes.

Je pense, bien entendu et en premier lieu, à la liberté. Être libre c'est pouvoir agir, penser en individu autonome, sans contrainte ni crainte. C'est pour obtenir ce droit que se sont battus nos ancêtres, notamment en 1789, mais également par la suite et particulièrement pour l'abolition de l'esclavage.

.../...

.../...

Par votre action, vous contribuez aux buts suprêmes de toute éducation : l'émancipation de l'être et du citoyen, la réussite scolaire de chaque élève en vue de son intégration dans la société, une société imparfaite certes mais où l'exercice de la liberté est un droit fondamental.

La violence aveugle des terroristes secoue nos valeurs, interroge nos consciences de citoyens, et l'École si elle représente un espace sécurisé, n'est pas protégée par des cloisons étanches. L'école de la République, l'école de tous, se trouve de plus en plus projetée violemment dans le monde, elle n'est plus un sanctuaire, si tant est qu'elle l'ait été un jour. C'est pourquoi, avec bienveillance, exigence et attention, nous devons lutter à l'intérieur de l'école contre toutes les formes de violence, et d'abord avec les outils qui sont ceux-là même de l'école : la connaissance, sans laquelle le regard sur le monde est soumis à l'endoctrinement ou au dogme, la tolérance et l'écoute sans lesquelles il ne peut y avoir compréhension de l'autre dans ses différences et la citoyenneté, sans laquelle toute vie en société devient impossible.

Si l'on partage avec Rabelais cette idée que "l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume" alors soyons certains que l'école doit amener l'enfant à comprendre et à respecter l'autre par le dialogue et la transmission des valeurs. Rassurer, développer la cohésion, accompagner les élèves confrontés à des difficultés scolaires ou sociales, rechercher l'égalité, veiller à l'équité, prévenir les discriminations d'où qu'elles viennent, faire que les violences qui surgissent soient traitées, sanctionnées sont des exigences de l'école. C'est en ce sens que nous devons nous préoccuper du décrochage scolaire, de la mixité au sein de nos écoles, de la persévérance scolaire, du respect de la laïcité et de toutes les possibilités que cette laïcité offre à chaque citoyen.

Mesdames et messieurs,

les enseignants et les autres personnels des établissements ne peuvent à eux seuls ni réduire le chômage, ni supprimer les ghettos urbains. Ils y contribuent cependant en permettant à l'école de répondre aux besoins en emplois de tous les employeurs, publics et privés, en favorisant la mixité sociale. Mais en faisant leur métier, ils doivent - et c'est essentiel - non seulement transmettre les valeurs de la République, mais les faire vivre effectivement dans le système éducatif. Ils assurent le rôle de transmetteur de connaissances qui éclairent, aident à comprendre la complexité de la vie ; et aussi le rôle de l'adulte qui rassure, qui ouvre des horizons de solidarité, d'espoir, de vie. Autant de valeurs qu'il nous faut rappeler avec force aujourd'hui, car elles n'ont jamais été aussi nécessaires.

Les membres de la communauté éducative dont vous êtes les plus dignes ont cette chance et cette responsabilité en même temps de pouvoir construire la culture commune et le vivre ensemble qui ne peuvent se concevoir sans le respect de l'autre. Ils peuvent construire l'École de la fraternité : lutter contre les préjugés et l'étroitesse d'esprit, combattre la ségrégation, accéder à une pleine humanité par l'exercice d'une citoyenneté. Liberté, Egalité, Fraternité. Trois mots qui interpellent la société et notre École. C'est pourquoi, une éducation à la tolérance, au respect de l'autre dans sa diversité et une compréhension des principes de laïcité sont rendues impérieuses.

Mesdames et messieurs,

vos exigences, l'humanité qui vous inspire, le souci de qualité et l'humilité avec laquelle vous accomplissez votre travail constituent pour notre école des atouts et des exemples. Vous contribuez par l'exemplarité de vos parcours au respect de l'institution **qui sait, en retour, qu'elle peut compter sur votre dévouement, votre générosité et votre patience.**

Je suis particulièrement touché, ce soir, d'avoir le privilège de remercier chacun d'entre vous. Vos amis, vos collègues, les membres de votre famille, tous ceux qui vous entourent peuvent être fiers de vous, comme je le suis de représenter l'Institution qui reconnaît aujourd'hui vos mérites à travers cette cérémonie républicaine.

C'est donc avec une joie toute particulière et une fierté que je fais mienne que je vais remettre à chacun d'entre vous, au nom de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, les insignes de l'ordre des palmes académiques.

Monsieur Thierry Terret,
Recteur de l'Académie,
Chancelier des Universités

.../...

Les jeunes réunionnais doivent être fiers de cette liberté plurielle : liberté de croire, de penser, de travailler, de se déplacer, de s'exprimer, de se rassembler pour écouter un concert, de s'attabler avec ses amis à la terrasse d'un café. C'est leur liberté qui est aujourd'hui attaquée par le fondamentalisme primaire des auteurs des attentats de Paris. C'est leur liberté qu'il leur appartient de défendre.

Je pense aussi à l'égalité. Cette égalité de tous, en tant qu'individus mais également en tant que citoyens devant les lois de la République. Cette égalité qui nous est si chère, qu'il s'agisse de l'égalité entre les hommes et les femmes, ou plus généralement de l'égalité des chances de tous face à la vie. Le rôle de la communauté éducative dans la transmission de cette valeur d'égalité est fondamental. Sa responsabilité aussi. L'école doit permettre l'égalité de tous face à la vie, en luttant contre les déterminismes sociaux. L'inégalité face à l'éducation est la première des injustices contre lesquelles vous devez, nous devons, quotidiennement lutter.

Je pense enfin à la fraternité, cette valeur fondamentale qui constitue le ciment de notre vivre ensemble. J'ai par moment le sentiment que cette valeur est née ici, à La Réunion, au regard notamment de la solidarité familiale, si forte dans notre île, à l'efficacité du groupe de dialogue interreligieux, à ce syncrétisme religieux qui n'appartient qu'à La Réunion. Nous devons être fiers de ce vivre ensemble et transmettre à nos jeunes cette fierté, en leur donnant envie de poursuivre sur cette voie face à ceux qui veulent nous diviser et nous désunir.

J'ai eu le privilège de co-animer, le 22 avril dernier, les assises départementales de la mobilisation de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République à vos côtés, Monsieur le Recteur. A cette occasion, j'ai pu constater le dynamisme remarquable et la mobilisation exemplaire de l'ensemble des structures scolaires et de leurs partenaires autour des valeurs de la République.

Ces valeurs, liberté, égalité, fraternité, sont universelles. Attaquées de la plus lâche et violente des manières, nous devons les défendre. Les expliquer aux plus jeunes. Ces derniers doivent prendre conscience à la fois de la force de ces valeurs mais aussi de leur fragilité. Face au terrorisme, la flamme de ces dernières peut parfois vaciller mais c'est notre responsabilité collective de veiller à entretenir leur lumière pour qu'elle continue d'éclairer les pas des plus jeunes comme elle a guidé les nôtres.

Je vous remercie.

Monsieur Dominique Sorain,
Préfet de la Réunion



COMPTE-RENDU DE LA CEREMONIE DE REMISE DES PALMES ACADEMIQUES

Mercredi 2 décembre 2015

Sous la Présidence conjointe de Monsieur Dominique Sorain, Préfet de la Réunion et de Monsieur Thierry Terret, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités, la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des Palmes Académiques aux nommés et promus dans l'Ordre par les décrets du 1er janvier et du 14 juillet 2015, a eu lieu le mercredi 2 décembre au Lycée Leconte de Lisle de Saint-Denis devant plus de 250 personnes.

Dans une atmosphère empreinte d'émotion et de solennité, Madame Christiane André, Présidente de la section A.M.O.P.A. de La Réunion, ouvre la séance en remerciant les autorités, les membres du Bureau ayant organisé cette cérémonie, tous les récipiendaires et leurs proches de leur présence. Elle propose tout d'abord à l'assistance, pour rendre hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre à Paris, d'observer une minute de silence à laquelle se joignent, à la tribune, Monsieur le Préfet et Monsieur le Recteur.

La traditionnelle « causerie » de remise des décorations est faite cette année, de manière inhabituelle, par deux récipiendaires, Mesdames Céline Boyer et Solange Le Buffe, promues -avec Monsieur Jean-Louis Forestier- au grade de Commandeur.



Céline Boyer (Conseillère Pédagogique, retraitée de l'Education Nationale), née à Cilaos, explique non sans émotion, comment a grandi chez elle cette passion pour l'orthographe. Elle a la chance d'entrer en 6^{ème} lorsqu'un collège est ouvert à Cilaos. Son professeur de français, une religieuse, est intraitable : « Je m'appliquais, je réfléchissais...mais ma plume trempée dans l'encre violette laissait encore quelques fautes. J'ai pris la résolution : contre vents et marées, je deviendrai excellente en orthographe ». Sa vie professionnelle, après l'Ecole Normale, sera consacrée à l'enseignement à l'école élémentaire. Elle obtient en 1988 l'appui du

C.E.D.A.A.C.E.(Centre Départemental Artistique pour l'Animation et la Culture des Enfants), pour créer, inspiré de celui de Bernard Pivot, le Championnat départemental d'orthographe qui devient en 1993 un Championnat Régional auquel participent les Iles de l'Océan Indien !

Madame Solange Le Buffe (Inspectrice de l'Education Nationale-Second Degré, Doyen des Inspecteurs de l'Education Nationale-Second Degré, Chargée du Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (S.A.I.A.), intervient pour évoquer sa principale mission dans l'académie, développer l'apprentissage, et pour nous faire découvrir les valeurs et les exigences de la formation initiale sous statut d'apprenti « L'apprentissage » dit-elle « est dans une dynamique de développement, il constitue une voie de formation de qualité et d'excellence, un tremplin pour rentrer dans la vie active. C'est une voie de formation que l'on ne choisit plus par défaut ».



La « causerie » terminée, la Présidente rappelle le caractère exceptionnel de cette cérémonie, qui verra distinguer 25 Chevaliers, 4 Officiers et 3 Commandeurs dans l'Ordre des Palmes Académiques. Elle s'adresse plus particulièrement à ces récipiendaires et leur rappelle l'histoire des Palmes Académiques, leur création en 1808 par Napoléon 1^{er}, la naissance de l'Ordre en 1955, et surtout le sens de cette décoration : « L'attribution de cette distinction honorifique est un signe de reconnaissance publique de vos mérites » souligne-t-elle.

M. le Recteur, puis M. le Préfet s'adressent à l'assemblée .

Puis arrive la remise de leurs insignes aux récipiendaires. Ils appartiennent aux personnels de l'administration, de l'enseignement général, de l'enseignement technique, de la formation continue, de la médecine scolaire, des services sociaux, des services de l'information et l'orientation, de la prospective et du pilotage, de l'université. Cette diversité illustre bien le nombre d'acteurs indispensables à l'éducation, à la formation et à la démocratie.

LES RÉCIPIENDAIRES :



ONT ÉTÉ NOMMÉS AU GRADE DE CHEVALIER



Mme ALVAREZ Christine, Infirmière
Collège Combustion-Saint André



Mme BAILLIF Anny-Claude - Directrice
Éc. Mat. « La Poussinière » St-Benoit



M. BATTIST Philippe Proviseur du Lycée
Hôtelier « La Renaissance » St Paul



Mme BERNACHON Pascale-Prof. Certifié
Hist-Géo- Lycée « Bel Air » Ste Suzanne



Mme BLANCHON Marie-Annick Inspect.
Educ. Nat. Circons. de St-Pierre 2



M. BOUTRON Yves-Prof. agrégé Méca.
Lycée Evariste De Parny St-Paul



Mme BOYER Jacqueline-Directrice École
Élém. de Bras Fusil St-Benoit



M. BURKIC Jean-Paul-Inspecteur de
l'Education Nationale. Circ. du Port 1



Mme CORE-DAVEAU Sylvie-
Proviseur du Lycée Jean Hinalo au Port



M. ECOLIVET Christian-Prof. Certifié -
Charaé de mission au Rectorat



Mme FONTAINE Marie-Jessie - Prof.Écol.
RASED - Circ. Tampon 2



M. FUENTES Didier - Prof. Certif. Techno.
Collège Alsace Corrè de Cilaos



M. GOURDE Rosaire - Prof.Écol.
RASED - Circ. Tampon 1



M. GROSSIER J-Marie-Prof. Agrégé
Méca-IUFM et Lvc. Lis.Geoffrov -St-Denis



Mme KON SUN TACK Sonia-Prof.
Certif. Analais -Collège J. Dodu St-Denis



M. LAW SON Jean-Claude-Ad. techn.
1^oClas . Collège Plateau Caillou - St-Paul



Mme LONGIN-GENCE Anysse- APA- EN
et Ens Sup-Lyc.Bois d'Olive ST Pierre



M. PAYET Marius-AD. Techn.
Collège de la Chaloupe St-Leu



M. POPULU Jean-Paul - Principal Collège
Milles Roches - St-André



M. REY Benoît-APA- EN et Ens Sup
Lycée St Paul IV



M. ROBERT Philippe - Prof. Certifié EPS
Collège Titan du Port



M. SALLES Jean-François - Inspecteur
d'Académie -DAASEN de La Réunion



M. SCHRAPPFER Pascal - IA-IPR
Sc.Physiques et Chimie-Acad. Réunion



Mme VALMY Rita - ADJENES - Collège
Plateau Govaves à St Louis



ONT ÉTÉ PROMUS AU GRADE D'OFFICIERS



M. BERTOGLI Régis Miche - Directeur
du Centre Régional EPS - Réunion



Mme BOYER-ROCHE M. Claude-IA-IPR Vie Scol.
Directrice de Cabinet de M. le Recteur Réunion



Mme LATCHY M. Simone - Conseillère
Pédagogique EPS ;. Circ. primaire de St-Denis 5.



M. ROCHDI Mohamed . Prof des Universités.
Las.Exceptionnelle-Prés.Université Réunion.

**ONT ÉTÉ
PROMUS AU
GRADE
DE
COMMANDEUR**



Mme BOYER Marie Céline - Conseillère Pédagogique - Retraitée de l'Education Nationale



M. FORESTIER Jean-Louis - Ingénieur de Recherche Chef de Division au Rectorat de La Réunion - Retraité



Mme LE BUFFE-LEBRETON Solange - Inspectrice de l'Education Nationale du Second Degré. Doyen des Inspecteurs de l'Educ.nat. du Sd Degré. Coordonnateur des Services Académiques de l'Apprentissage.

.../...

La cérémonie se termine par un hommage de Christiane André à l'ancienne présidente Silviane Urbain, qu'elle remercie de lui avoir passé le relais d'une section A.M.O.P.A. en « bonne santé », elle la déclare Membre d'Honneur de la Section de La Réunion et lui remet la Médaille d'Honneur de l'AMOPA. Monsieur le Recteur lui offre, au nom de la Section, une somptueuse orchidée.



La Présidente remercie ensuite Monsieur Jean-Marc Merlo, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, d'avoir mis à la disposition de l'AMOPA les locaux de son établissement. Au nom de la Section, Monsieur le Préfet remet aussi à Madame Merlo, son épouse, une orchidée de toute beauté.



Après une longue séance photos, à laquelle les autorités se prêtent très volontiers, la Présidente invite toutes les personnes présentes au buffet raffiné du cocktail dînatoire. Les participants profitent de ce moment pour renouer avec des collègues ou faire de nouvelles connaissances.

Cette ambiance chaleureuse, conviviale et festive durera jusqu'à 22H00.

Les remerciements de l'AMOPA vont aussi à :

- à l'agent comptable et aux agents de service du lycée pour leur grande disponibilité et leur grande implication dans l'organisation de cet événement
- aux adhérents de l'AMOPA, et particulièrement à Monsieur Jean-Yves Morau, dont les photos ont immortalisé ce moment exceptionnel et permis d'illustrer ce bulletin spécial .

Les récipiendaires qui souhaiteraient se procurer les photos les concernant (en bonne définition - prises par certains de nos adhérents) peuvent en faire la demande par mail à : jy.sauzet@orange.fr

